

Direction de l'Aménagement S:\UPPD\Année2010-nouvelleorganisation\courriers\\\ JLB.10.231

Débat public sur les projets de réseaux de transport Grand Paris et Arc Express Avis du SAN du Val d'Europe

La Commission Nationale du Débat Public a lancé deux débats relatifs aux projets de réseaux de transport du Grand Paris et d'Arc Express. Après avis de la Commission Transport réunie le 07 décembre 2010, le SAN du Val d'Europe adresse par la présente son avis sur les deux projets.

Les deux projets de métros automatiques Grand Paris et Arc Express proposent des connexions essentielles au regard du développement de la Région Ile de France et des difficultés de transport existantes. Le SAN du Val d'Europe approuve ainsi les grandes lignes de ces projets.

Toutefois, il me semble essentiel d'apporter trois premières remarques générales :

- Ces projets répondent à des besoins, certes avérés, de desserte de la petite couronne, mais ils ne prennent pas en compte les besoins de la grande couronne qui regroupe pourtant les secteurs à plus fort développement à l'échelle régionale;
- Il semble nécessaire de trouver des points de convergence entre les 2 projets, de travailler sur un tracé commun afin notamment que soit rendue possible une réalisation prochaine ;
- Le financement de ces grands projets ne doit pas menacer la modernisation indispensable des réseaux existants en grande couronne notamment, dont les investissements ont été prévus dans le Plan de Mobilisation pour les Transports d'Île de France (adopté en 2009 par la Région et tous les Départements franciliens), ni le développement des réseaux locaux qui assurent la desserte des bassins de vie.

A l'égard du territoire de Marne-la-Vallée, le tracé proposé par le réseau du Grand Paris apparaît le plus pertinent, du fait qu'il propose une desserte de la Cité Descartes au sein de Marne-la-Vallée. Celle-ci apparaît en effet essentielle pour appuyer la dynamique engagée par les Collectivités locales et l'Établissement Public d'Aménagement en matière de développement durable, et pour le développement de l'Est Parisien.

Le SAN défend donc par la présente la desserte de la Cité Descartes. Il est également attaché à la desserte de Chelles, qui offre une connexion avec la ligne de train Paris-Meaux et un accès à ce bassin d'emploi. Une attention toute particulière devra être apportée à la gestion des correspondances entre les nouveaux projets de transport et les réseaux locaux existants ou à l'étude.

Par ailleurs, face aux problèmes de saturation du RER A, il est fondamental d'améliorer les trajets depuis Marne-la-Vallée vers les différents pôles économiques majeurs franciliens. D'autant plus que l'on observe de plus en plus de déplacements domicile-travail entre la Seine et Marne, Paris et la petite couronne.

Enfin, considérant le rang de premier pôle touristique régional du Val d'Europe et la volonté du Val d'Europe de devenir un véritable cluster tourisme et loisirs, il est primordial pour le territoire que soient facilitées les liaisons vers les aéroports d'Orly et de Roissy.

Ainsi, le SAN du Val d'Europe demande:

- Que la desserte de la Cité Descartes soit considérée comme prioritaire pour le tronçon Est des projets de métros automatiques ;
- Que les liaisons vers les aéroports soient facilitées, notamment pour les besoins du pôle touristique et du développement économique ;
- Que soient étudiées des interconnexions efficaces et des correspondances garanties entre les nouveaux projets de réseaux et les liaisons existantes ;
- Que les financements prévus par le Plan de Mobilisation pour les Transports d'Ile de France soient effectivement et rapidement engagés pour la modernisation des réseaux existants, et plus particulièrement pour le RER A en ce qui concerne le Val d'Europe;
- Que soient considérés les besoins financiers nécessaires au développement du réseau local de bus Pep's, desservant les secteurs 3 et 4 de Marne-la-Vallée;
- Que soient pris en compte en parallèle les projets de Transport en Commun en Site Propre essentiels pour le territoire, notamment les réseaux permettant de desservir le Val d'Europe et de le relier aux territoires voisins (liaisons Chessy-Esbly, Val d'Europe-Lagny-Thorigny, Val d'Europe-Bussy puis Torcy);
- Que la liaison Éole soit prolongée jusqu'à Meaux afin d'améliorer l'accessibilité du Val d'Europe avec Paris et de mettre en relation les bassins de vie de Chelles, Marne-la-Vallée et Meaux.

THROPE PAGES AND ASSESSED FOR THE SECOND PROPERTY OF THE SECOND PROP

Le Président,

Jean-Paul BALCOU